Aspres infos

L'actu de votre Communauté de Communes - Juillet 2022





Maison France Services p 11



Accueil de Loisirs p 14



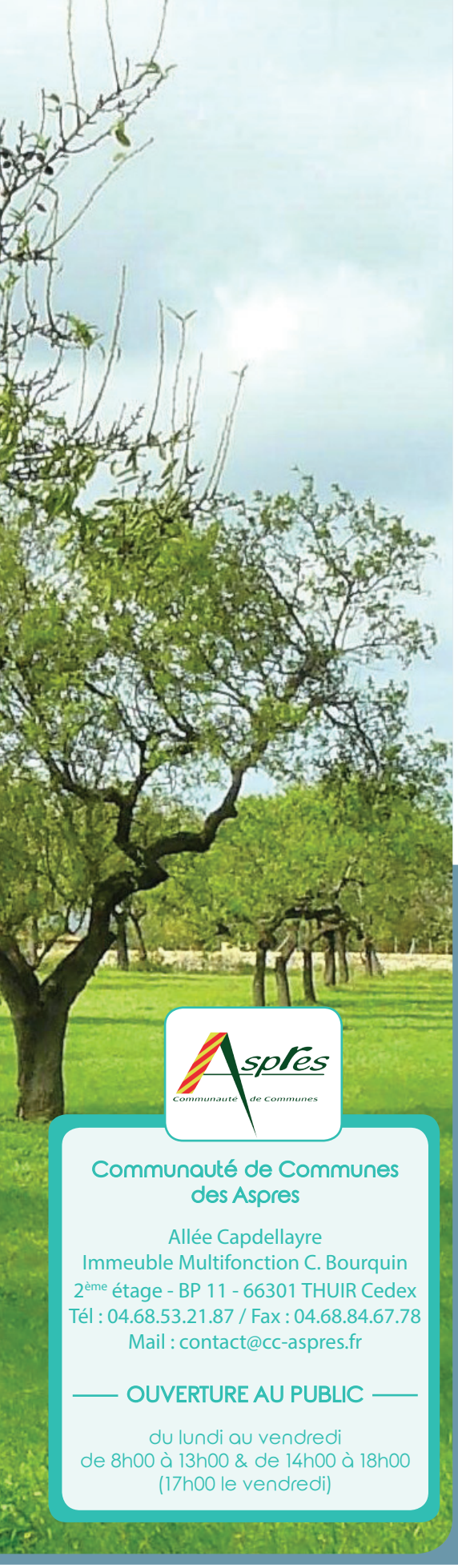
Institut de sommelerie p 24



Sénior p 34

BANYULS DELS ASPRES - BROUILLA - CAIXAS - CALMEILLES - CAMÉLAS - CASTELNOU - FOURQUES - LLAURO - MONTAURIOL - OMS - PASSA - SAINT JEAN LASSEILLE - SAINTE COLOMBE DE LA COMMANDERIE - TERRATS - THUIR - TORDÈRES - TRESSERRE - TROUILLAS - VILLEMOLAQUE

Aspres Communauté de Communes



Sommaire

Compte Administratif, Budget & Actualité — p 4
Maison France Services — p 11
Petite Enfance — p 12
Enfance — p 14
Jeunesse — p 18
Semaines des Familles — p 22
Développement Économique & Tourisme — p 24
Gestion des déchets — p 32
Sénior — p 34
Communication — p 35

Coordonnées Utiles

Communauté de Communes des Aspres

Allée Capdellayre
Immeuble Multifonction C. Bourquin
2ème étage - BP 11 - 66301 THUIR Cedex
Tél : 04.68.53.21.87 / Fax : 04.68.84.67.78
Mail : contact@cc-aspres.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

du lundi au vendredi
de 8h00 à 13h00 & de 14h00 à 18h00
(17h00 le vendredi)

Maison France Services des Aspres
Maison du Citoyen 66300 Thuir
04 30 44 48 79 / mfs@cc-aspres.fr

Relais Petite Enfance
19 avenue Amiral Nabonna 66300 Thuir
04.68.35.34.71/ 06.03.91.36.51 /: rpe@cc-aspres.fr

Lieu d'Accueil Enfant-Parent
19 avenue Amiral Nabona 66 300 THUIR
06.16.43.79.25 coordo@cc-aspres.fr

Crèche Multi-accueil
Allée des droits de l'enfant 66300 THUIR
04.68.53.04.07 / 06.19.90.51.13
Creche@cc-aspres.fr

Accueil de Loisirs
Immeuble Multifonction C. Bourquin
Allée Hector Capdellayre - BP11 - 66301 THUIR Cedex
04.68.53.73.63 / 06.14.31.41.43 / alsh@cc-aspres.fr

Restaurant scolaire
Immeuble Multifonction C. Bourquin
Allée Hector Capdellayre - BP11 - 66301 THUIR Cedex
04.68.53.73.62

Point Informations Jeunesse
Maison du Citoyen rue Pierre Sémard - 66300 Thuir
04.68.53.04.14
servicejeunessedethuir.unblog.fr - pij@cc-aspres.fr

Service développement économique
Immeuble Multifonction C. Bourquin
Allée Hector Capdellayre - BP11 - 66301 THUIR Cedex
04.68.53.21.87 / 06.46.57.28.72 / dev.eco@cc-aspres.fr

Office du Tourisme Intercommunal Aspres-Thuir
Boulevard Violet 66300 Thuir
04.68.53.45.86 / contact@aspres-thuir.com

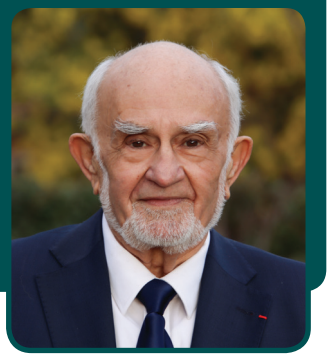
Déchèteries
Site de Thuir, Route de Castelnou : 04.68.53.30.36
Site de Trouillas, Route de Passa : 04.68.08.53.31

Centre Technique
Route de Castelnou : 04.68.66.59.61

Rédaction - Documentation - Diffusion : Communauté de Communes des Aspres
Photographies : Communauté de communes - Mairie de Thuir - Office du Tourisme Aspres Thuir - Photoclub de Thuir
Impression : Imprimerie du Mas

Papier recyclé — Imprim'Vert — reflex nature

Reproduction même partielle interdite. Toute contrefaçon ou utilisation de nos modèles à des fins commerciales, publicitaires ou de support sera poursuivie (article 19 de la loi du 11 mars 1957). Nous déclinons toutes responsabilités pour toutes les erreurs involontaires qui auraient pu se glisser dans le présent document, malgré tous les soins apportés à la réalisation (jurisprudence : cours d'appel de Toulouse 1887, cours d'appel de Paris 19 octobre 1901).



Le mot du Président

Madame, Monsieur,

Alors que la crise COVID semblait s'éloigner et que l'espoir renaissait en cette période estivale, je pensais pouvoir écrire un édito plus optimiste… Malheureusement, le nombre de cas de COVID repart à la hausse et la scène internationale s'est enflammée avec la guerre en Ukraine, aux portes de l'Europe, venant impacter notre quotidien.

Si, dans de nombreux domaines, la reprise économique est une excellente chose, elle est aussi accompagnée d'une inflation galopante qui va frapper chacun d'entre nous dans son fonctionnement : le prix de l'énergie et de certaines matières premières explosent et font exploser les budgets des services (ramassage des ordures ménagères, portage de repas à domicile…). Dans le même temps le monde agricole accumule les crises et le manque d'eau impacte les productions.

Pour autant, la communauté de communes des Aspres reste mobilisée, avec des projets qui se poursuivent, d'autres qui émergent, une attractivité qui nous amène à voir arriver de nouveaux habitants et des services à la population toujours plus nombreux. L'engagement des élus et des agents dans cette période complexe reste inébranlable.

Nonobstant ce contexte empreint d'incertitudes, le Conseil communautaire a adopté le budget 2022 à l'unanimité, en proposant le **gel des taux d'imposition pour 2022.**

Notre priorité reste l'amélioration continue des services et le développement de notre territoire, tout en maîtrisant les dépenses.

La gestion financière rigoureuse, menée depuis plusieurs années permet de limiter de façon notable l'endettement de la communauté, tout en dégageant les excédents de fonctionnement nécessaires pour mener à bien l'ensemble des orientations prises antérieurement et à poursuivre sur 2022.

Aussi, malgré les **freins liés aux réglementations en vigueur** ou en perspective (PGRI - Plan de Gestion des Risques d'Inondation, ZAN – Zéro Artificialisation Nette) le développement durable du territoire doit être poursuivi tant en matière d'habitat que d'activités économiques : la réalisation de notre Plan Local d'Urbanisme Intercommunal des Aspres (PLUi) qui doit être engagé dès cette année, y contribuera.

Nous travaillons d'arrache-pied pour la construction d'un réseau d'irrigation des vignes. Ce sujet reste un enjeu capital pour le maintien de l'activité viticole et de nos paysages, ceci dans le respect des enjeux de préservation de la ressource en eau.

Le centre de sommellerie est maintenant opérationnel, les formations pourront débuter dès l'automne 2022. Les travaux d'aménagement de l'entrée de Tordères se poursuivent et le projet de construction de la crèche et des accueils de loisirs maternel et adolescent pourraient démarrer dès cette année.

En matière de gestion des déchets, nous sommes confrontés à une hausse inédite des couts de traitement, dont la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) reversée à l'Etat. Ces prix sont contenus par la politique de prévention engagée depuis plusieurs années (réorganisation des collectes, ambassadeurs du tri, plans de sensibilisation et communication…) mais également lourdement impactés par les hausses de salaires décidées par l'Etat ou encore celle des fluides et de l'énergie.

A ce sujet, les dépôts sauvages d'ordures ménagères ou déchets se multiplient : il est indispensable de sanctionner les auteurs lorsqu'ils sont identifiés.

Sur les services, quelques aménagement ont été mis en place : la tarification sociale des repas des élèves des écoles élémentaires (maternel-primaire) ont généré quelques interrogations. Il m'est agréable de rappeler que la disparition du forfait au bénéfice de cette tarification permettant aux familles les plus modestes de bénéficier d'un repas à un euro, n'a eu aucun impact sur le cout total des repas sur l'année pour les familles étant sur le quotient familial le plus élevé : La facture des mois « pleins » étant compensée par celle des mois de vacances.

Enfin, il me semble utile de rappeler que le cout total du repas à « taux plein » représente moins de 50% du cout du service : il couvre tout juste l'achat des repas auprès de l'UDSIS et non les charges de personnel, de fonctionnement, d'entretien et d'encadrement nécessaires sur les 18 écoles du territoire.

Aussi, lorsqu'un enseignant est absent et que l'école demande aux familles de récupérer les enfants, la plupart du temps, nous ne sommes pas informés et quand bien même nous le serions, les repas ayant été commandés, il nous sont facturés. La répercussion de cette facturation aux familles est donc légitime même si elle génère des mécontentements de la part d'une minorité de familles bénéficiaires de ce service à un cout très réduit.

Je tiens à remercier les services communautaires pour leur action au quotidien, ils sont la cheville ouvrière de nos politiques de services, d'aménagement et de développement.

Bel été à vous et à tous ceux qui vous sont chers.

René Olive, Président
de la Communauté de Communes des Aspres

COMPTE ADMINISTRATIF 2021



Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	2017	2018	2019	2020	2021	variation 2020/2021
TOTAL	**10 199 749,00€**	**10 374 378,51€**	**10 783 174,70€**	**10 555 261,13€**	**11 889 868,81€**	**+12,64 %**

Recettes de fonctionnement	2017	2018	2019	2020	2021	variation 2020/2021
TOTAL	**12 723 965,54 €**	**12 862 480,80€**	**13 628 274,93€**	**13 721 268,91€**	**15 292 887,40€**	**+ 15,45 %**

Analyse du budget de fonctionnement

Les résultats de fonctionnement de l'année 2021 marquent une reprise d'activité quasi normale après la crise sanitaire à laquelle nous tous, avons dû faire face. Bien que certains services soient restés impactés (jauge, fermeture de classes donc baisse de restauration scolaire, non brassage des enfants dans les accueils de loisirs, gestion des absences pour cause de Covid-19….etc), les compétences assumées par la Communauté l'ont été de la manière la plus sereine et régulière possible. Toute l'attention des élus et des équipes s'est portée sur le maintien et la qualité des services auprès de la population.

Parmi les **dépenses** notables de l'année 2021, nous trouvons la prise en charge des cotisations au SDIS (438 558€) anciennement à la charge des communes. Il a été fait le choix de transférer cette dépense à la Communauté à partir de 2021.



Autre poste important de dépenses : l'augmentation prévue de la cotisation au Sydetom66 *(+250 000€)* appliquée par le syndicat à la Communauté dès 2021,et déjà inscrite à la hausse pour les années à venir. Ces deux postes importants ne pouvant être équilibrés et supportés par le budget qu'au travers de nouvelles recettes, le Conseil Communautaire n'a pu qu'en faire supporter une partie par les ménages au travers des taux de fiscalité 2021.

Ils expliquent en majeure partie la variation à la hausse des dépenses de fonctionnement.

Concernant les charges de personnel *(+265000€)*, ces dépenses sont pour partie compensées par les recettes des assurances statutaires et par le soutien aux emplois dits "aidés "., venant réduire la part supportée par l'EPCI. Les nouveaux postes attachés aux missions nouvelles *(Maison France Services, Petites Villes de Demain, SIG)*, ajoutés aux avancements normaux de grades viennent compléter les dépenses de ce chapitre.

Enfin, la reprise du fonctionnement des services à la population évoquée précédemment, impacte le cout des prestations de services *(repas de restauration scolaire, activités et encadrement des enfants dans les accueils de loisirs)* pour retrouver un niveau quasi semblable aux années précédentes, 2020 mise à part.

Pour terminer, l'accompagnement des entreprises dans le cadre des dispositifs mis en place avec la Région en 2020 est soldé pour 58408€.



En toute logique, les services aux familles ayant fonctionné quasi normalement, **les recettes** liées ont progressé par rapport à 2020 *(restauration scolaire, accueils de loisirs, crèche)* de +160.000€, ainsi que l'accès des déchetteries aux professionnels *(+28.000€)*. Les atténuations de charges *(remboursement assurance maladie et accompagnements à l'emploi)* ont augmenté de 100 000 €. Ces recettes viennent compenser des dépenses imprévues sur le chapitre *(absences agent, maladies)*

Le poste le plus impactant reste la fiscalité, avec une hausse des recettes de 900.000€, s'expliquant par le produit non attendu de la Taxe d'habitation sur les résidence secondaires *(+318.000€)*, par le produit augmenté de la TEOM *(+286.000€)* , ainsi que le produit à la hausse de la taxe foncière *(+285.000€)*. Comme expliqué précédemment, ces deux dernières recettes viennent supporter la contribution aux différents syndicat *(SDIS, et SYDETOM66)*.

Enfin, l'excédent antérieur 2020 de +293.000€ par rapport à 2019 vient finaliser l'augmentation constatée des recettes.

Toutefois, il est à noter que celles-ci accusent une baisse de fiscalité dite Entreprise *(CFE/CVAE)* et un gel de la fiscalité de la fraction de TVA *(ex-TH)*.

Bilan



L'année 2021 a été marquée, malgré le maintien de protocoles sanitaires, par la reprise de son fonctionnement, et l'engagement de la Communauté de communes à diverses réflexions répondant à la politique communautaire pour les années à venir : contrat de relance et de transition écologique, contrat territorial de la Région Occitanie, catalogue de formations de l'Institut Régional de Sommellerie Sud de France, irrigation des vignes dans les Aspres, Petites Villes de Demain, Plan Alimentaire Territorial...

Budgétairement, l'ensemble de ces orientations et de la gestion de la Communauté permet de dégager un excédent de fonctionnement confortable *(1,8 million)* auquel vient s'ajouter l'excédent antérieur reporté de près de 1.6 million.

Cet autofinancement permet de maintenir la programmation pluriannuelle, de piloter de nouvelles opérations communautaires, et d'engager une nouvelle phase de soutien aux projets d'investissement des communes.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Investissement

Dépenses d'investissement	2017	2018	2019	2020	2021	variation 2020/2021
TOTAL	2 105 553,89 €	2 195 026,10€	2 705 567,62€	2 536 703,11€	3 490 122,42 €	+ 37,58%

Recettes d'investissement	2017	2018	2019	2020	2021	variation 2020/2021
TOTAL	2 361 892,63 €	3 150 403,84€	3 602 382,85€	3 881 438,26€	4 695 786,81€	+ 20,98%

Les programmes réalisés sur l'exercice sont dans la continuité du plan pluriannuel d'investissement fixé en 2016, ajusté chaque année au regard des réalisations effectives, du développement des compétences communautaires et des programmes d'investissement émergents.

La nette augmentation des dépenses 2021, est en parfaite concordance avec la reprise des chantiers suite aux périodes de confinement. Elles sont principalement axées sur des programmes d'envergure et de travaux aux bâtiments *(Institut Régional de Sommellerie, réfection de la zone d'activités de Thuir)* ou de travaux sur les communes *(Bistrot de Oms, Salles de réception de Thuir, Entrée d'agglomération de Tordères).*

Cette année marque également la consommation de crédits affectés au soutien financier des communes par fonds de concours pour 573.765€ (*solde du Bourg Centre de Thuir, solde de l'école de Terrats, solde de la mairie de Tresserre, acompte de l'école de Fourques, aménagements divers sur Camélas, et encore 3 projets d'aménagements sur Banyuls dels Aspres)*.

Au total, l'aide aux communes membres s'élève, tous dispositifs confondus *(maitrise d'ouvrage communautaire, ou fonds de concours)*, à 744 445€.

Ces dépenses sont complétées par les immobilisations nécessaires aux services, pour 322.000€ *(numérique, équipements divers, signalisation, schéma de randonnées, réfection de bâtiments, achat de matériel de collecte …)*

Les recettes affichent une progression de +20.98%, grâce notamment au volume toujours important de subventions mobilisées *(804.000€, soit de +104 000€ par rapport à 2020)* et par un produit de +67% au titre du fonds de compensation de tva, automatisé, donc en corrélation avec l'exercice des dépenses.

Complétées de 1 345 000€ de report antérieur et de 1,578 million de réserve venant du fonctionnement par affectation de résultat, ces éléments expliquent la hausse du volume global des recettes d'investissement par rapport à 2020

Récapitulatif

Situation au 31/12/2021 (dépenses - recettes)	
Fonctionnement	3 403 018,59 €
Investissement	1 205 664,39 €

Comptes Administratifs + Restes à réaliser 2021	
Fonctionnement	3 403 018,59 €
Investissement	1 115 592,45€

Investissements Restes à Réaliser 2021	
Dépenses	3 362 737,89 €
Recettes	3 272 755,95 €

Synthèse de la rétrospective financière

Les mobilisations des crédits sur les opérations d'envergure et les projets structurants, souhaitées par les élus, permettent d'assurer les financements d'équipements reconnus au-delà du territoire, tout en assurant le renouvellement ou l'équipement en matériel des services communautaires.

Ces résultats positifs dégagés au fil des années, permettront, pour 2022 d'orienter la programmation d'investissement vers les communes et de mobiliser des crédits pour les services intercommunaux *(benne ordures ménagères, matériel divers, renouvellement parc logiciel et informatique, atelier de découpe, finalisation de l'Institut de sommellerie, restauration de la cuverie des Caves Byrrh…)*

Et afin de maintenir une capacité d'autofinancement importante permettant d'engager de nouvelles opérations ou de maintenir les objectifs déjà fixés, ils seront au besoin complétés par l'emprunt, le faible taux d'endettement de l'intercommunalité étant une garantie auprès des organismes financiers mobilisables.

LE BUDGET 2022



La construction du budget d'une collectivité doit répondre à plusieurs principes *(annualité, unité, universalité et spécialité)*. Deux parties principales, équilibrées chacune en recettes et dépenses, le composent : la section de fonctionnement, dans laquelle sont inscrites les recettes et dépenses liées au fonctionnement de la Communauté de Communes *(entretien des bâtiments, services aux familles, aides aux associations, achats et conventions de services, conventions de partenariat fonctionnel, intérêts d'emprunt, charges de personnel..)*. La section d'investissement, elle, prévoit et budgétise le capital d'emprunt, les recettes *(subventions, fctva, réalisation d'emprunt)* et dépenses liées aux acquisitions et immobilisations nécessaires aux services, ou aux travaux d'aménagements sur le patrimoine communautaire ou communal, et à la création de nouveaux équipements publics.



Le budget a été voté par les conseillers communautaires à l'unanimité lors de la séance du Conseil Communautaire du 31 Mars 2022. Il concrétise les orientations définies en amont et actées dans le rapport d'orientations budgétaires, inscrites dans le plan pluriannuel validé précédemment, et correspondant aux axes d'intérêt communautaire suivants :

Axe préalable : Optimisation des services à la population *(dans le cadre des compétences communautaires)*



Axe 1 : Poursuivre et conforter la dynamique économique engagée sur le territoire des Aspres



Axe 2 : Elaborer et mettre en œuvre un programme territorial en faveur de la "croissance verte"



Axe 3 : Préserver notre environnement et le cadre de vie des habitants



Axe 4 : Pour un territoire ouvert… et coopérant

LE BUDGET 2022

Fonctionnement

La section de fonctionnement recense et prévoit, toujours dans une maîtrise des dépenses, l'évolution des services et leur adaptation à la conjoncture économique qui impacte les institutions publiques. Les services budgétisés sont en stricte corrélation avec les compétences de la Communauté de communes, définies dans ses statuts et développées pour certaines dans le recueil d'intérêt communautaire.

Fonctionnement 2021		Dépenses	Recettes
Collecte & Déchetteries		3 553 445,75 €	3 750 678,00 €
Services techniques		247 158,25 €	23 600,00 €
Portage repas & téléalarme		207 441,29 €	120 500,00 €
Administration Générale		7 873 778,08 €	10 034 525,93 €
Enfance / Jeunesse	RAM/LAEP/Parentalité	201 165,32 €	105 601,50 €
	Crèche	891 691,45 €	532 133,50 €
	Restauration scolaire	1 711 815,07 €	663 620,00 €
	ALSH	491 458,41 €	261 000,00 €
	PIJ	310 372,74 €	83 100,00 €
	Périscolaire	152 432,57 €	66 000,00 €
Total BP 2022		15 640 758,93€	15 640 758,93€

Ainsi, les priorités restent le **maintien des services** à la population, le **dynamisme** du territoire, et la **préservation** du cadre de vie. La Maison France Services est venue compléter avec succès les outils communautaires à la disposition du territoire.

Pour ce faire, les enveloppes budgétaires sont définies au plus juste au regard des augmentations des couts, des contributions aux différents organismes ou syndicats, ou des obligations réglementaires *(contrôles bâtiments, dématérialisation, augmentation des couts des marchés, grille indiciaire…)* qui s'imposent à la Collectivité.

L'exercice comptable 2021 de la Communauté de Communes permet de dégager l'autofinancement indispensable pour assumer ses charges, soit propres à ses compétences, soit provenant des réglementations diverses qui s'imposent à elle *(nationales, régionales, ou départementales)*, qu'elles soient **techniques**, **environnementales**, ou liées à la **santé publique**.

En parallèle, la permanente recherche de partenariats financiers vient compléter la fiscalité et les dotations de l'Etat, indispensables pour assumer ces services, toujours dans le respect de l'intérêt général.

Investissement



Le programme d'investissement et la priorisation des opérations à inscrire répondent à l'objectif premier d'impulser ou d'accompagner l'attractivité du territoire. Cet objectif est à atteindre tout en préservant les capacités budgétaires de la Communauté. Le plan pluriannuel est construit autour de ces ambitions.

Cette section prévoit les dépenses liées à l'entretien normal, au renouvellement, ou à la complétude de nos équipements *(bennes à ordures ménagères, conteneurs semi enterrés, réfection de locaux…)*, et aux travaux à engager *(création de nouveaux espaces au centre technique, poursuite de la modernisation numérique…)*.

Investissement 2022	Dépenses
Capital d'emprunt	247 000,00,00€
Immobilisations	1 321 144,00 €
Fonds de concours	2 029 876,11 €
Travaux de bâtiments	6 264 205,85 €
Participations et créances	40 000,00 €
Amortissements	9 655,00 €
TOTAL BP 2022	10 056 075,96 €

Investissement 2022	Recettes
dotations et réserves	2 215 212,27 €
Excédent antérieur	1 205 664,39 €
Subventions	3 740 413,30 €
Emprunts	1 000 000,00 €
Recettes exceptionnelles	1 500,00€
Dotations/Amortissements	493 286,00€
Virement de la section de fonctionnement	1 400 000,00€
TOTAL BP 2022	10 056 075,96 €

Au-delà de ces programmes, les orientations s'articulent autour de 3 axes formalisant la politique communautaire:

Le développement économique

Une priorité est donnée aux investissements inscrits dans la politique communautaire en matière de développement économique.



• Sont reconduits les financements sur les zones d'activités *(implantation d'un Pôle agroalimentaire sur la ZAE Carbouneille, poursuite de la requalification de la ZAE Puig Serbi, étude de l'extension de la zone d'activités sur Banyuls dels Aspres)* ;

• Sont également retenus les projets liés au tourisme, à l'environnement, au cadre de vie avec la poursuite de la création des circuits de randonnée pédestre, la réhabilitation de la cuverie des Caves BYRRH.

• Et enfin la Communauté se distingue également par des projets d'envergure et spécifiques à son territoire, comme la création de l'Institut Régional de Sommellerie au sein des Caves Byrrh, la construction d'un Atelier de découpe de viande sous forme d'atelier relai ou encore, l'inscription du programme d'irrigation de la vigne..

La croissance verte,

avec la poursuite de la modernisation de l'éclairage public, la réalisation du Schéma de la mobilité, la mise en œuvre de l'OPAH-Rénovation énergétique et un nouveau partenariat avec le CD66 pour l'aménagement de liaisons cyclables.

La préservation de l'environnement et du cadre de vie des habitants au travers de l'aménagement rationnel du territoire

Certains chantiers restent à finaliser : réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage tranche 2, avenue de la Gare à Banyuls dels Aspres. D'autres sont à engager : la construction d'une nouvelle crèche et de l'accueil de loisirs maternel dans le cadre d'un projet urbain intégré.

Au-delà du maintien du service d'instruction des actes d'urbanisme, et du cout dédié à la numérisation cadastrale, la nouvelle compétence transférée : Plan Local d'Urbanisme, implique l'inscription de crédits dédiés. Ceci tant pour assumer les frais d'études et d'accompagnement juridique en lieu et place des communes dans le cadre de leurs procédures déjà engagées, que pour la réalisation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, lequel va demander de dégager des montants importants.

Enfin, l'accompagnement des communes dans leurs investissements propres, par le biais des fonds de concours, ou, dans le cadre des compétences communautaires, sous maitrise d'ouvrage communautaire, est actée par la réservation d'un million d'euros à répartir entre elles, pour 2022. A ce titre, le plan pluriannuel prévoit de dégager 4 millions sur 4 ans, à destination des communes.

D'autres

• la finalisation de la traversée d'agglomération de Tordères

• l'avenue de la Gare de Banyuls dels Aspres

• la tranche 1 de l'aménagement des espaces de réception du Parc Palauda à Thuir

• la construction d'un ALSH adolescent



La réalisation de ces opérations est conditionnée à une mobilisation des partenaires pour assurer l'ingénierie financière, les excédents comptables, bien que confortables, étant malgré tout insuffisants pour répondre aux ambitions de la Communauté.

Aussi, rechercher cet accompagnement financier auprès de l'Europe, l'Etat, la Région, le Département, est une priorité pour la Communauté, afin de pouvoir inscrire ces orientations, les réaliser, et faire de son périmètre, un territoire dynamique et cohérent



Lancement du programme Petites Villes de Demain

Le 8 mars dernier s'est tenu le comité de lancement du programme Petites Villes de Demain* Aspres-Thuir, présidé par **René OLIVE** - Président de la Communauté de Communes des Aspres et Maire de Thuir - et **de Jean-Marc BASSAGET** - Sous-préfet de l'arrondissement de Céret.

Réunissant de nombreux partenaires, cette réunion a été l'occasion d'exposer les objectifs de la démarche à savoir dynamiser la ville centre pour améliorer la qualité de vie des habitants et maintenir l'attractivité du territoire - ainsi que de présenter des éléments de diagnostic.

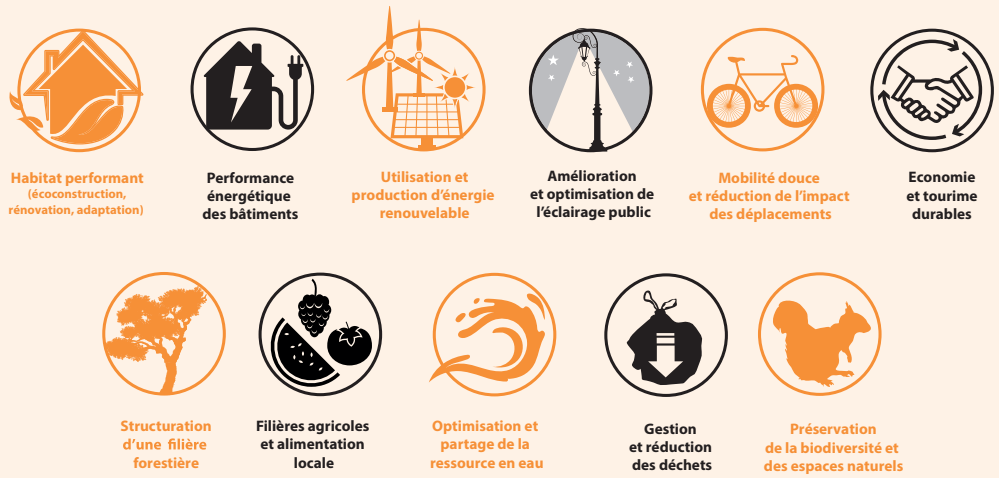
Thuir fait partie des 25 communes du département des Pyrénées-Orientales à avoir été retenue "Petites Villes de Demain"*. Cela a donné lieu à la signature en 2021 d'une convention entre la Communauté de communes des Aspres, la commune de Thuir, l'Etat, le Département et l'Etablissement Public Foncier permettant de bénéficier d'un appui technique et financier pour la réalisation du projet de territoire.

Dans ce cadre, de nombreuses thématiques seront abordées pour répondre au mieux aux besoins des habitants des Aspres : cadre de vie, environnement, habitat, commerces et services de proximité, mobilité, énergie, santé, culture, sports et loisirs, etc.

Afin d'assurer la prise en compte des enjeux liés à l'ensemble du territoire des Aspres dont Thuir est la centralité, c'est la Communauté de Communes des Aspres qui est en charge de l'animation de la démarche à minima sur les trois prochaines années.

** PVD en quelques mots !*
Le programme national Petites Villes de Demain a été mis en place en 2020 par l'Etat. Ce dernier "vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Il a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités et leurs intercommunalités pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoire tout au long de leur mandat jusqu'à 2026. "

Amélioration du cadre de vie



MAISON FRANCE SERVICES



Contact et Renseignements :

Maison France Services des Aspres
Maison du Citoyen
66300 Thuir

Tél : 04 30 44 48 79
Mail : **mfs@cc-aspres.fr**

Ouvert du lundi au vendredi de 14h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Le samedi de 9h00 à 12h00.

Itinérances du Conseiller Numérique Départemental

La Communauté de Communes des Aspres a conventionné avec le Département des Pyrénées-Orientales l'accueil d'un conseiller numérique à la Maison France Services pour développer les **itinérances d'aide numérique** sur le territoire intercommunal. Ce conseiller se rend 1 fois /semaine dans sept communes des Aspres.



Les Lundis matin sur Fourques et après-midi sur Tresserre et Passa. Les Mardis matin sur Villemolaque, et les après-midis sur Banyuls Dels Aspres et Brouilla. Les Mercredis après-midi sur Terrats.

Les renseignements et les prises de rendez-vous sont à voir directement avec les Mairies citées ou la Maison France Services des Aspres.

Les missions des Conseillers Numériques



- Aide à l'ouverture de compte en ligne *(CAF, CPAM)*
- Réalisation CV/Lettre de Motivation
- Recherche d'emploi
- Démarches cartes grise
- Paiements en ligne

Des formations informatique gratuites individuelles et collectives sont également proposées pour du perfectionnement et la familiarisation aux différents outils *(tablettes, smartphones, ordinateur portable, P.C.…)* multimédia.

Atelier des Aînés du samedi à la MFS



Des séances d'initiation gratuites pour les aînés sont proposées le samedi matin par les agents d'accueil de la Maison France Services. Ces animations se font par groupe de 4 personnes sur un cycle de 6 séances.

Les inscriptions et renseignements sont à faire directement auprès de la Maison France Services des Aspres au 04.30.44.48.79.

PETITE ENFANCE



Contact et Renseignements :

CRÈCHE MULTI-ACCUEIL CLAUDINE TOUXAGAS
Allée des droits de l'enfant
66300 THUIR

Tél : 04.68.53.04.07
06.19.90.51.13
Mail : **creche@cc-aspres.fr**

Ouvert du lundi au vendredi de 08h30 à 18h00

Partenariat avec l'UFOLEP

Dans le cadre d'un partenariat sur l'année **avec l'UFOLEP,** les enfants des secteurs Bleuets et Coquelicots évoluent et progressent dans les compétences sportives, accompagnés par JULIEN !

Après un cycle autour des activités athlétiques puis des activités gymnastiques est venu le temps des sports collectifs.

Cette année sportive a été clôturée sur un temps de partage avec les parents des enfants, le mercredi 15 juin et ont été invités les clubs de baby sport de la communauté des communes afin de faire le lien pour les futurs "baby sportifs" !!







Ateliers d'itinérance et psychomoteur



Pour cette fin d'année, les équipes de l'EAJE Claudine TOUXAGAS et le Relai Petite Enfance de la communauté des communes ont mis en place un partenariat d'échanges avec des ateliers d'itinérance ludiques, des ateliers psychomoteurs centrés sur les jeunes enfants accueillis dans les 2 structures.

De belles matinées de rencontres interprofessionnelles !!







Contact et Renseignements :

RELAIS
PETITE ENFANCE
19 avenue Amiral Nabonna
66300 Thuir

Tél: 04.68.35.34.71/ 06.03.91.36.51
Mail: **rpe@cc-aspres.fr**

Ouvert du lundi au vendredi
de 08h30 à 17h00

Du Sport au Relais Petite Enfance

C'est au DOJO que les enfants accueillis par les Assistantes Maternelles de la communauté de communes des Aspres et un groupe d'enfants venus de l'EAJE "Claudine Touxagas" ains que deux référentes se retrouvent tous les vendredis Matin.

C'est en somme un éveil sportif qui permet aux enfants de développer les potentialités physiques, sociales et créatives autour d'un programme moteur généralisé… *(courir, sauter, ramper, glisser, rouler, pousser, tirer, etc…)*
Un éveil corporel, de stimulation sensorielle pour permettre un bon développement psychomoteur de l'enfant.

Ces séances permettent également aux plus petits de manipuler des formes, des objets et des matières : une balle, un ballon des dalles de couleurs etc…
Pas moins de 50 enfants de 4 mois à 3 ans accompagnés de 16 adultes sont présents régulièrement dans une ambiance bienveillante et conviviale.



Lieu d'Accueil Enfants-Parents "Histoire d'eux"

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents *(LAEP)* "Histoire d'eux" est un lieu de rencontre, d'écoute, de détente et de parole où sont accueillis conjointement l'enfant de moins de 6 ans et son/ses parent*(s)* ou l'adulte qui l'accompagne *(grands-parents, oncles, tantes, …)*. Les futurs-parents sont également accueillis. L'accueil est libre, gratuit et anonyme.

Les accueillants sont formés à "l'écoute active", ils sont deux présents à chaque séance. Leur neutralité s'exprime dans une attitude discrète, empathique, compréhensive et dans l'absence totale de jugement et de toute question intrusive. Ils accueillent les familles, les enfants dans leurs singularités. Ils sont garants du respect du cadre et veillent à la sécurité de l'espace.

C'est un lieu de lien social, paisible, plaisant, sécurisé et spécialement aménagé. Il permet une vie sociale dès la naissance, où chacun trouve sa place, et où la parole circule librement.

- Un espace "détente conviviale" avec des propositions de boissons chaudes/froides *(café, thé, eau, …)* et encas *(gâteaux, viennoiseries, fruits…)*.
- Un espace bébé ouvert sur la salle d'accueil permettant aux tout-petits d'en sortir lorsqu'ils se sentent prêts, sous le regard sécurisant du parent. Un espace motricité accessible à tous les jeunes enfants de 0 à 6 ans laissant place à l'expérimentation.
- Un espace imitation *(dinette, voiture, animaux et poupée)*. Nous favorisons le recyclage et les jouets ayant le plus de ressemblance possible avec le matériel des adultes pour laisser place à l'imaginaire...
- Un espace d'inspiration Snoezelen, lumières apaisantes, livres, musique pour faire une pause.

Où ? :

Au 19, Avenue Amiral Nabona 66 300 THUIR : au sein d'un local partagé avec le Relais Petite Enfance dans le parking de la maison sociale de proximité.



Quand ? :

Les ouvertures :
- Les lundis de 15h30 à 17h30
- Les mercredis de 9h00 à 12h00
- Les derniers samedis de chaque mois

Les fermetures :
Les vacances de Noël & Le mois d'Août

Contact :
Tel : 06. 16. 43. 79. 25. / 04. 68. 35. 34. 71
Mail : coordo@cc-aspres.fr
Page Facebook : Histoire d'eux

Histoire de…
s'accueillir, s'écouter et échanger…

ENFANCE



Contact et Renseignements :

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT
Immeuble Christian Bourquin,
Allée Hector Capdellayre
66300 Thuir

Tél: 04.68.53.21.87
Mail: **g.gonzalez@cc-aspres.fr**

Ouvert du lundi au vendredi de 08h30 à 17h00

L'Accueil de Loisirs

Banyuls Dels Aspres

Porte ouverte sur la nature

Le 6 mai dans le cadre du printemps des familles des Aspres, l'ALSH de Banyuls Dels Aspres a organisé un circuit d'éducation à la nature. C'était l'occasion pour l'équipe pédagogique avec l'équipe enseignante de présenter les outils d'éducation à la nature que sont le potager, le poulailler, le "dorlotoir" à abeilles sauvages. De plus, l'animatrice et le club des S'aventuriers ont présenté le projet scientifique participatif "Vigie nature" du Musée d'Histoire Naturelle de Paris.





Ce projet apporte une contribution à la recherche sur les lichens "bio-indicateurs".

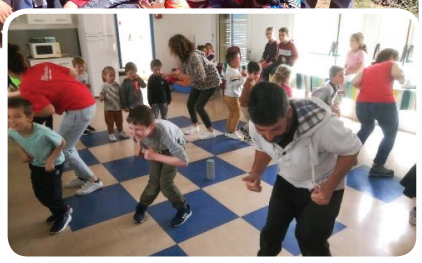
Une véritable dynamique éducative autour de l'environnement, soutenu par la commune de Banyuls Dels Aspres.

Trouillas

Durant les vacances de printemps au Centre de Loisirs de Trouillas, tous les enfants ont pu faire différentes activités telles que la danse, de la motricité fine, des ateliers manuels, du sport... des activités ludiques partagées entre copains.

Si les plus grands ont fait des activités pour découvrir la culture des Amériques, la faune, la flore, reproduire des monuments, et des scènes typiques de ce continent, ils ont aussi visité le parc animalier de Casteil avec ses animaux sauvages.





En plus de ces belles sorties, tous les enfants ont pu participer à une animation sur les insectes avec l'intervention de l'association **"Insectes et Nature",** qui leur ont fait découvrir l'environnement des insectes dans un bus aménagé.

Cette intervention permet aussi de faire le lien avec le projet mis en place avec l'école sur la construction d'un hôtel à insectes.

Par ailleurs, la première semaine du séjour, l'intervention de l'UFOLEP leur a fait découvrir un sport peu commun : le Curling. Une véritable réussite ! A la suite de cela tous les enfants ont pu profiter d'une kermesse organisée, avec des jeux, du maquillage et un gouter d'exception !!!

• Thuir Maternel et Primaire



Nouveauté ! Atelier Théâtre Expression

Les enfants ont pu créer eux-mêmes leur spectacle que ce soit en improvisation avec des costumes ou une histoire écrite et jouée par eux, devant leurs camarades.

Nous avons pu terminer ses vacances de Pâques avec une chasse au trésor, avec distribution de bonbons, du maquillage, des danses et la représentation du spectacle ...









• Pour les enfants des Accueils de Loisirs

Le Club des S'aventuriers des Aspres est une activité de loisirs pour les enfants 6 à 10 ans, dont le but est de leur faire découvrir la nature et recréer du lien avec elle, par des activités ludiques. Un moment privilégié pour laisser les écrans à la maison et passer du bon temps dehors avec les copains et copines.

Les S'aventuriers des Aspres
4 Critères :
- Immersion dans la nature
- Partage / Info
- Observer ou Expérimenter
- Minimiser l'impact sur l'environnement

Thuir Primaire enfants de 6 à 11 ans adresse : Lieu-dit, «Léon Blum» Ouvert : les mercredis, les vacances de février, Pâques, l'été et la Toussaint	**Thuir Maternel** enfants de 3 à 6 ans Adresse : allée des droits de l'enfant Ouvert : les mercredis, les vacances de février, Pâques, l'été et la Toussaint
Banyuls Dels Aspres enfants de 3 à 11 ans Adresse : école de Banyuls Dels Aspres 42 avenue des Vendanges 66300 Banyuls Dels Aspres Ouvert : les mercredis, les vacances de février, Pâques, l'été et la Toussaint	**Trouillas** enfants de 3 à 11 ans Adresse : école maternelle 8 rue des Platanes 66300 Trouillas Ouvert : les mercredis, les vacances de février, Pâques, l'été et la Toussaint

Plusieurs Formules

Les Mercredis : "à la carte" ouvert de 7h30 à 18h00 • Inscriptions à la demi-journée (avec ou sans repas) • Journée complète	**Les Vacances :** "par séjour" ouvert de 7h30 à 18h00 • Inscriptions à la semaine du lundi au vendredi
Périscolaire (Thuir) : • Le matin : de 7h30 à 8h45	• Le soir : à partir de 16h45 jusqu'à18h30 maximum

ENFANCE



Contact et Renseignements :

RESTAURATION SCOLAIRE
Immeuble Christian Bourquin,
Allée Hector Capdellayre
66300 Thuir

Tél: 04.68.53.21.87
Mail: **contact@cc-aspres.fr**

Ouvert du lundi au vendredi
de 08h30 à 18h00

Tri des biodéchets à la Restauration Scolaire

La loi du 10 février 2020, relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, prévoit de généraliser le **tri à la source des biodéchets** au 31 décembre 2023.
Ce tri s'appliquera à tous les foyers, collectivités et professionnels.
Ainsi et afin de préparer cette échéance, une expérimentation est en cours au sein des services de la Communauté de Communes des Aspres.

Les objectifs de cette démarche sont multiples :

- Détourner près de 15 Tonnes de biodéchets /an, de nos bacs d'Ordures Ménagères.
- Limiter l'empreinte carbone quant au transport de biodéchets.
- Éviter l'incinération de biodéchets (composés à 80% d'eau).
- Initier un travail de pédagogie / d'exemplarité auprès des enfants.
- Privilégier le retour à la terre des biodéchets en obtenant du compost.

Le tri des biodéchets chez soi c'est aussi possible!
la Communauté de Communes des Aspres
mets à disposition de ses administrés des composteurs (prix : 5€).
Renseignement au 04.68.66.59.61 / accueil.technique@cc-aspres.fr












Pour les enfants des Accueils de Loisirs

Cette année le Restaurant Scolaire de Thuir a lancé un grand concours de dessins sur le thème des mangas.

























JEUNESSE



Animation arts du cirque pour le printemps des familles à thuir.

Contact et Renseignements :

POINT INFORMATIONS JEUNESSE
Maison du Citoyen
66300 Thuir

Tel: 04.68.53.04.14
Mail: **pij@cc-aspres.fr**

Ouvert du lundi au vendredi de 08h30 à 18h00

Point Information Jeunesse : De 11 à 25 ans

Les mercredis des métiers

Depuis décembre 2021, le Point Information Jeunesse des Aspres en collaboration avec le réseau information jeunesse départemental a organisé des rencontres avec des professionnels sur certains mercredis afin de faire découvrir des domaines d'activités.

- **Décembre 2021 :** Arts du spectacle au Théâtre de Thuir.
- **Mars 2022 :** Aides à la personne au Lycée Beausoleil de Cérêt.
- **Avril 2022 :** Métiers de l'hôtellerie de plein air.
- **Mai 2022 :** Métiers des travailleurs sociaux

Pour chaque animation, le PIJ des Aspres propose un transport avec les minibus de la Communauté de Communes.



Action citoyenne artistique et aide au permis



Le PIJ continue d'accompagner des groupes de jeunes sur des chantiers artistiques pour décorer les murs extérieurs du stade municipal de Thuir. Les jeunes impliqués sont soutenus à travers une aide au permis de conduire.

Action citoyenne "Printemps des Familles"

Le PIJ a mobilisé des jeunes des Aspres pour participer à l'animation d'un projet artistique sur les arts du cirque pour le "Printemps des Familles" à Thuir. Un groupe de jeunes de Saint Jean Lasseille a également été mobilisé pour co-animer l'animation.


Animation «Printemps des Familles» à Saint jean Lasseille

Action citoyenne secourisme

Le PIJ a organisé une formation aux premiers secours avec 10 jeunes des Aspres. Les jeunes ont obtenu leur attestation et ont proposé dans le cadre du grand jeu nature dans le Causse, une animation sur les gestes qui sauvent.



Action citoyenne Biodiversité

Un groupe de jeunes a participé à une formation sur la biodivesité avec Prisca, l'animatrice nature en stage à la ville de Thuir. Ensemble ils ont élaboré un Escape Game pour le grand jeu nature proposé dans le cadre de l'accueil adolescents.



Soirées Repas / Débats



A chaque vacances, le PIJ organise en collaboration avec le bureau information jeunesse départemental des soirées information sur la forme repas / débat. Récement es jeunes ont échangé sur le cyber harcèlement et sur l'éducation au média.

Atelier RAP

Le PIJ a accompagné un groupe d'adolescents à s'initier aux techniques de chant et de musique rap. Le projet devrait continuer dans le cadre des vacances d'été pour préparer un concert pour le "Festival les Arts au Soleil" de Thuir.





Animation de danse hip-hop

Junior Association



Un groupe de jeunes âgés de 14 à 17 ans a été accompagné par le PIJ dans la création d'une "junior association". L'objectif est de s'impliquer dans la vie locale à travers des manifestations festives et solidaires. Mais aussi organiser des séjours culturels à l'international pour permettre aux jeunes du territoire qui voyagent peu, de pouvoir s'ouvrir au monde.



Blog du service jeunesse des Aspres :
http://servicejeunesseccaspres.unblog.fr/
Page facebook infojeunes CC Aspres
Instagram info.jeunes.aspres


Animation biodiversité activité VTT

Accueil de Loisirs Adolescent 11 – 17 ans (Vacances)

Animation d'éducation à la biodiversité

L'Accueil de Loisirs s'est engagé à participer à l'Atlas de la Biodiversité et le Plan Climat, deux actions portées respectivement par la ville de Thuir et la Communauté des Aspres. Des animations d'éducation à la biodiversité sont proposées aux jeunes du territoire.

Pendant les vacances, les jeunes ont participé à un grand jeu sur le site naturel qui borde le centre de tri de la Communauté de Communes des Aspres.
Les jeunes ont découvert la nature environnante en VTT et ont été sensibilisés au tri sélectif.


Animation éducative sur la biodiversité avec Prisca l'animatrice nature de la Communauté de Communes des Aspres


Animation tri sélectif au Causse avec Laurine, l'ambassadrice de tri sélectif de la Communauté de Communes des Aspres

Durant les vacances de printemps, l'animatrice biodiversité Prisca, a organisé avec de grands adolescents, un grand jeu à la Prade de Thuir.

Animations Culinaires

Dans un but d'éducation à l'alimentation, l'Accueil de Loisirs propose des animations cuisine pour donner aux jeunes le goût de la cuisine et les sensibiliser à une alimentation équilibrée et responsable.



Activités sportives

A chaque vacances, l'équipe d'animation propose des animations de découverte sportive.



• Les sorties

Dans un but d'accessibilité et d'épanouissement, l'Accueil de Loisirs permet aux jeunes d'accéder à des activités attractives.



Sortie jeux à la plage aux vacances de Printemps



Rendez-vous sortie du mercredi à l'aquarium de Canet



Sortie du mercredi avec découverte de jeux réalité virtuelle



Les rendez-vous pâtisserie du samedi



Les rendez-vous crossfit du mercredi

Informations à suivre sur notre réseau social:
Facebook Points Jeunes des Aspres

SEMAINES DES FAMILLES





Le Printemps des familles

L'action parentalité de la Communauté de Communes des Aspres "Printemps des Familles 2022* ", est un évènement accessible et gratuit pour toutes les familles des Aspres et du département.

Cette année pas moins de **douze journées-actions**, programmées du Mercredi 30 mars au Samedi 21 mai 2022, ont permis aux parents et aux enfants de se retrouver sur des activités préparées avec soin par les acteurs des nombreux services intercommunaux mobilisés pour les familles. Le **"Printemps des Familles 2022"** a mis en évidence le travail en réseau interprofessionnel qui existe sur le territoire.

Pour démarrer cet évènement annuel, le service petite Enfance de la Communauté a offert à plus de cinquante familles, une matinée d'**activités d'éveil et de stimulation multisensorielle snoezelen**, de lectures plaisir avec l'association **"Lire et Faire Lire"** et de poésie avec la fée clownesque, Julie Villaume.



L'Alsh de Trouillas, l'apiculteur, Stéphane Martin et l'animatrice de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de Thuir ont proposé des jeux inter actifs sur la Nature tandis que musique, maquillage, tatouage, barbe à papa et popcorn étaient de la partie.

Le **Service Enfance** s'est démarqué avec une animation sur **le tri des déchets** en la présence de l'Ambassadrice du Tri des Aspres et de l'association **"Les petits débrouillards Occitanie".** Il a aussi donné le change en proposant aux familles une balade à poneys et une belle exposition sur les forêts, animée par la **Médiathèque Départementale et l'ABC de Thuir.**
Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents a ouvert ses portes au thérapeute Christian Canténis, pour discuter librement sur divers sujets de parentalité.





"Le Printemps des Familles" s'est poursuivi par une **animation sur la Biodiversité** organisée par L'Alsh et les enseignants de l'école élémentaire de Banyuls dels Aspres à la découverte de l'atelier de Christophe Agret, permaculteur local, de l'association Carabus et du potager de l'école.

Le Service Jeunesse, a permis aux adolescents de prendre des responsabilités d'abord à Saint Jean Lasseille et pour finir sur la place de la République à Thuir. L'association Junior très impliquée s'est investie sur la buvette.

A Saint Jean Lasseille, les professionnels de la micro crèche "M'la vie en couleurs", se sont associés aux élus pour contribuer à la réussite de l'après-midi familial.



L'école maternelle Maurette de Thuir a également ouvert ses portes pour accueillir la matinée d'échanges organisée pour la rencontre entre les professionnels et les parents. Tous réunis autour d'Hélène Guillem, spécialiste en « burn out parental » dont l'apport éclairé et bienveillant sur les circonstances de l'épuisement, a permis de déculpabiliser les parents présents.

L'Office du Tourisme Intercommunal a organisé avec l'appui du Conseil Départemental66 une visite pour les familles dans les ruelles de Castelnou, vivier de la culture catalane dans les Aspres, jusqu'au château qui a définitivement conquis le public par son authenticité.



Les parents d'élèves de l'école de Llauro-Tordères, Caroline, Garance, Loreto et bien d'autres ont créé leur **association "Tramlal'air"** pour participer à l'action parentalité, initiative locale soutenue par l'ensemble du Conseil Municipal qui s'est déroulée sur 3 jours de fête.

Enfin, c'est en fanfare que les **"Gegants Thurinois"** ont annoncé la fin des festivités du Printemps sur la Place de la République à Thuir. Les structures gonflables, les ateliers de la crèche C.Touxagas, les jeux pour la découverte de la biodiversité et les différents spectacles joués par les jeunes du Point information Jeunesse, de l' accueil de loisirs adolescent et par les professionnels du spectacle, jongleurs, magiciens, se sont enchainés en une parfaite harmonie et sans relâche jusque dans la soirée.

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine d'un Printemps prometteur de nouvelles solidarités, de convivialités, d'expressions multiples et de l'implication indéfectible des services d'accueil aux familles des Aspres.



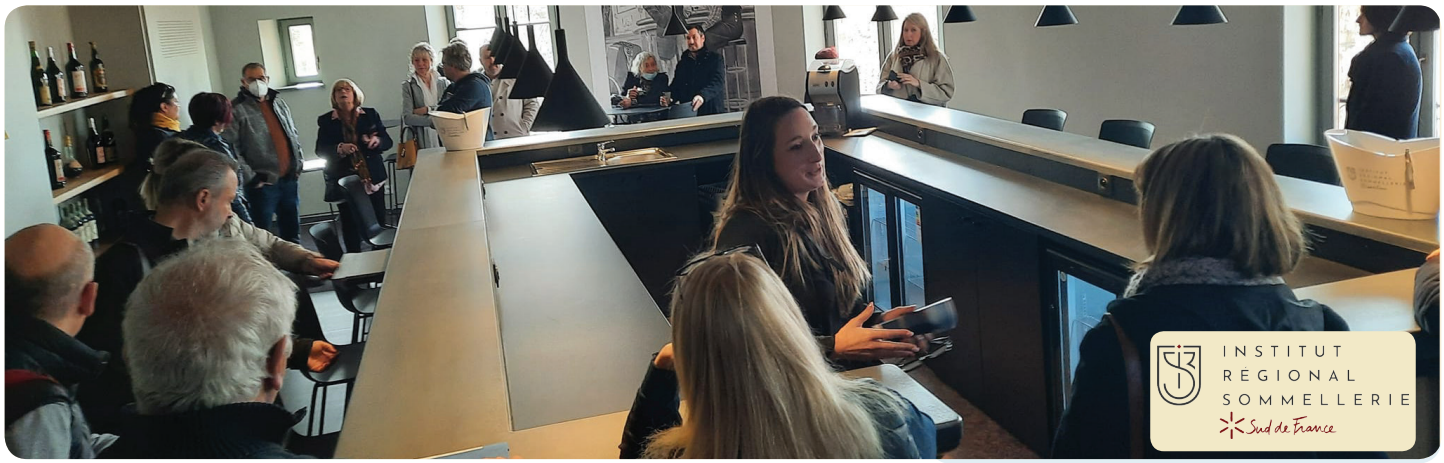






*Avec le soutien du Réseau d'Ecoute, d'Accompagnement et d'Appui des Parents *(REAAP66)* de la CAF, le Département66, l'Union Départementale des Associations Familiales *(UDAF)*, la Ligue de l'Enseignement et les Mairies des Communes de l'Intercommunalité.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Institut Régional de Sommellerie (IRS)

Rencontre avec les professionnels du territoire

Une réunion d'information sur les actions de l'INSTITUT REGIONAL DE SOMMELLERIE en vue de la prochaine ouverture en septembre 2022, s'est tenue le Lundi 28 mars au Théâtre des Aspres.

Les professionnels des Aspres, vignerons, producteurs, restaurateurs, hébergeurs ont pu assister à la présentation de l'IRS Sud de France et à une visite guidée du Campus de Thuir.



Ce Pôle de formation situé à la fois au Mas Reig à Banyuls-sur-Mer et dans les Caves BYRRH à Thuir est porté par le syndicat mixte "Institut Régional de Sommellerie Sud de France *(IRS)*", et proposera dès septembre un panel de formations d'excellence.

Portes ouvertes IRS

l'Institut Régional de Sommellerie Sud de France a ouvert ses portes le Samedi 16 avril afin de donner au public l'occasion de visiter les lieux, de découvrir les formations et de déposer les dossiers d'inscriptions.

Ainsi étudiants, salariés, demandeurs d'emploi, salariés en reconversion professionnelle, cavistes, professionnels sommeliers ou passionnés d'œnologie, ont pu profiter de cette journée pour découvrir ces nouveaux lieux d'excellence consacrés à la filière vitivinicole.



Pour plus de renseignements

www.suddefrance-sommellerie.com
administration@suddefrance-sommellerie.com
Laetitia MATHIEU : 06 65 57 86 28

L'IRS offrira à ses stagiaires :

- 2 formations longues :

La mention complémentaire sommelier et le bachelor "wine business management, spécialité luxe et gastronomie

- 5 classes préparatoires aux concours :

Meilleur sommelier de France ; Meilleur jeune sommelier de France ; Meilleur ouvrier de France- sommelier ; Meilleur caviste de France ; Challenge de la sommellerie de France

- 60 formations courtes :

Sommellerie ; luxe et gastronomie ; œnotourisme…

- Des masters class animées par des professionnels chefs étoilés, sommeliers de renom, producteurs… sur différentes thématiques :

Accords mets et vins ; découvertes des terroirs ; gastronomie ; atelier de mixologie …

Laboratoires d'analyse sensorielle ; salles de conférence ; bar ; cuisine et salle de restaurant pédagogique ; salles de cours ; auditorium…

Tout a été pensé et entièrement aménagé pour amener les étudiants vers l'excellence.

Projet Alimentaire Territorial-

La Communauté de Communes des Aspres est partenaire du Projet Alimentaire Territorial.

Porté par le Pays Pyrénées Méditerranée ce nouveau projet d'une durée de 3 ans aura a pour enjeu principal la reterritorialisation de l'agriculture et la relocalisation de l'alimentation pour reconstituer un écosystème alimentaire valorisant les ressources du territoire en permettant de "bien produire" et "bien manger". Une alimentation qui doit être accessible à tout le monde et pour tout le monde.



Les objectifs sont multiples pour le territoire :

- Préservation et reconquête des surfaces agricoles et gestion durable de la ressource en eau
- Accélération du processus de transition agroécologique
- Amélioration et structuration du maillage de la chaîne d'approvisionnement et de transformation *(circuit de proximité)*.
- Une restauration collective, porteuse des ambitions du PAT : plus locale, accessible, favorisant la santé, l'éducation et valorisant le patrimoine culinaire.
- La mobilisation et l'implication des associations et des citoyen·nes, pour la réalisation de projets inclusifs, éducatifs et intergénérationnel.

Entreprises et Transition Ecologique

Lundi 20 juin, Le Pays Méditerranée et la Communauté de Communes ont organisé une concertation en faveur des Entreprises des Aspres sur la thématique de la "Transition Ecologique". La transition écologique est aujourd'hui une évolution indispensable à tous les niveaux de la société, y compris dans le monde du travail. L'écologie est non seulement importante pour les salariés mais l'engagement d'une entreprise en faveur de la transition écologique est devenu un argument de recrutement.

Lors de cette concertation les entreprises ont abordé comment adapter leurs activités, leurs méthodes, leurs pratiques, leurs outils de production, leurs usages… aux crises et changements en cours afin de leur garantir sa viabilité économique tout en étant vertueux au niveau environnemental.

Plus de renseignements :
dev.eco@cc-aspres.fr ou 06.46.57.28.72



Information Création d'entreprise



La Communauté de Communes a organisé en avril dernier une réunion sur la Création d'Entreprise en partenariat avec Initiative en Pays Catalan. Une matinée d'information qui a permis à des porteurs de projets de pouvoir amorcer les prémices nécessaires au démarrage de leur activité.

Initiative Pays Catalan est le premier réseau de financement d'entreprises qui propose des prêts à taux 0 qui viennent en renforcement des fonds propres des créateurs pour solliciter un partenaire bancaire. L'accompagnement est entièrement gratuit :

Accueil, ingénierie financière et accompagnement personnalisé sur les premières années.

TOURISME



Contact et Renseignements :

OFFICE DU TOURISME INTERCOMMUNAL ASPRES-THUIR
Boulevard Violet
66300 Thuir

Tél : 04.68.53.45.86
Mail: **contact@aspres-thuir.com**
Web : www.aspres-thuir.com

Développement du territoire

Vendredi 29 et samedi 30 avril 2022, Les Caves Byrrh et le LabelScape étaient présents sur le village Outdoor de la "66 Degrés Sud La Cyclo", 1ere édition sous le format de cyclo sportive retenue pour être une manche qualificative pour les championnats du monde Gran Fondo. Ce label Gran Fondo étant un accélérateur de notoriété et de visibilité à l'échelle nationale et internationale : plus de 1000 participants de toutes nationalités, 55 communes du Département traversées en un temps record pour les plus aguerris : un podium pour la championne maintes fois médaillée Jeannie LONGO.

Le "Village Outdoor" a permis la mise en avant des professionnels de différents secteurs qui ont participé avec enthousiasme à cet évènement exceptionnel pour la découverte du Territoire.

Sylvotourisme

FORÊT MOTION
L'art de vivre la Forêt

Nous vous en parlions lors du précédent bulletin, le collectif Sylvotourisme est désormais créé. Notre OTI en est le porteur de projet. Bientôt vous pourrez retrouver toutes nos offres sur le site internet dédié ou sur les réseaux sociaux .

Pour rappel le Sylvotourisme reprend l'ensemble des activités autour de la forêt, c'est-à-dire Sylvo Thérapie, Sylvo Bien être, Sylvo Patrimoine et Sylvo Loisirs. Nos visiteurs sont de plus en plus demandeurs de ce type d'activité et notre territoire est un formidable terrain de jeu.

Les Projets

Projet EPIREMED

L'OTI Aspres Thuir est un partenaire essentiel du projet Epiremed. Ce projet européen consiste à créer et promouvoir, avec l'ensemble des acteurs du tourisme des Pyrénées-Orientales et du Nord de la Catalogne, des lignes touristiques transfrontalières basées sur la mobilité douce. L'offre touristique des Aspres est largement représentée sur ces lignes. La version définitive du site a vu le jour en début d'année 2022. Retrouvez toute l'offre touristique de ce projet qui concerne les deux Catalognes sur www.epiremed.eu

LABELSCAPE

Pour rappel, ce projet a pour objectif d'harmoniser les labels du tourisme durable, diminuer la saisonnalité, fédérer les prestataires entre eux et les encourager à obtenir des labels de Tourisme Durable.

La Communauté de Communes, L'OTI en partenariat avec l'Ecole d'Ingénieur de Purpan ont proposé un atelier composé d'acteurs du territoire sensibilisés au cyclotourisme. Il fait suite au travail engagé pour **le développement de boucles cyclo-touristiques dans les Aspres**. Ainsi 3 boucles ont pu être identifiées :

3 à destination d'un public famille et 2 autres à destination d'un public cyclo :

- Boucle Castelnou / Montauriol / Terrats / Sainte-Colombe-de-la-Commanderie
- Villages autour de Thuir
- Boucle à la découverte des vignobles
- Boucle découverte du patrimoine de Saint-Jean-Lasseille, Banyuls dels Aspres et Brouilla
- Boucle en partant de Passa à la découverte de la forêt domaniale du Réart

Nouvelle Communication 2022

Un guide de randonnées et de visites guidées pour les Communes des Aspres

2022 est pour nous synonyme de changement ! Ayant déjà fait un travail, l'an passé, en partenariat avec Graphic 66, sur le dépliant des Caves BYRRH que l'on voulait rétro-moderne .

Cette année ce sont les autres dépliants qui ont eux aussi été repensés.

Notre idée principale était de créer une véritable connexion, un lien, entre toutes nos documentations touristique des Aspres. Ainsi, sont nées nos nouvelles couvertures des Guides des Aspres et des Hébergements ! Hautes en couleurs, dessinées...

Et nous sommes fiers de vous présenter nos deux nouveaux livrets







A partir du 22 mai 2022, date de la première randonnée jusqu'au 20 octobre, date de la dernière visite guidée, un large panel est proposé :

• Randonnées guidées autour de la biodiversité et de l'environnement à La Prade de Thuir, à partir de la chapelle Fontcouverte de Caixas, ou au Pou del Causse à partir de Sainte-Colombe, autour du vignoble comme à Terrats .....

• Randonnées commentées autour du Patrimoine .
Et évidemment des visites guidées pour chaque commune afin de découvrir tous les secrets cachés derrière nos pierres.

Reservation au 04.68.53.45.86
ou sur contact@aspres-thuir.com ou www.aspres-thuir.com

Le guide du "Toutourisme"





Devant la demande grandissante et car les animaux nous tiennent à coeur, nous avons décidé d'adhérer au label du Toutourisme.

Ce guide permettra à tous de voyager de la meilleure des manières avec nos meilleurs amis à 4 pattes !

ÇA BOUGE DANS LES ASPRES...



Contact et Renseignements :

OFFICE DU TOURISME INTERCOMMUNAL ASPRES-THUIR
Boulevard Violet
66300 Thuir

Tél : 04.68.53.45.86
Mail: **contact@aspres-thuir.com**
Web : www.aspres-thuir.com

Les Randonnées

Inauguration du 1er sentier de Randonnée Oenorando®

"Les Coteaux de Terrats" est un itinéraire boucle d'une durée de 2 h et d'une distance de 7, 7 km destiné à un public familial.

Terrats dispose d'un fort passé viticole, il nous semblait important d'acquérir la **marque Oenorando®** pour ce sentier et être la première randonnée à l'obtenir sur le département.



Notre premier sentier Oenorando® débute devant la Tour "Bouteillé" concept original du nom de son architecte et se poursuit dans la partie "contemporaine" du village de Terrats pour se diriger vers La Canterrane en longeant le vignoble en bordure des orgues d'argile rouge.

Les vignes, les casots, les friches et les feixes s'étagent sur les coteaux ; le sentier donne vue sur des ruines, elles apparaissent pour rappeler une identité agricole forte et son passé pastoral.







La marque "Oenorado"

ŒNORANDO

La marque Oenorando® est un concept unique pour inciter à la découverte du vin autour des paysages.

Lancée le 25 février 2020 au salon International de l'Agriculture, la marque collective Oenorando® est mise à disposition par le Conseil Départemental de l'Hérault, avec la fédération française de la randonnée pédestre à tous les départements français qui le souhaitent.

Cette démarche se traduit par la création d'Oenorando®, à savoir un itinéraire de randonnée pédestre *(en boucle)* labellisé FFRandonnée®, qui démarre à partir d'un lieu collectif de promotion et de vente de vin, et qui valorise un terroir viticole.

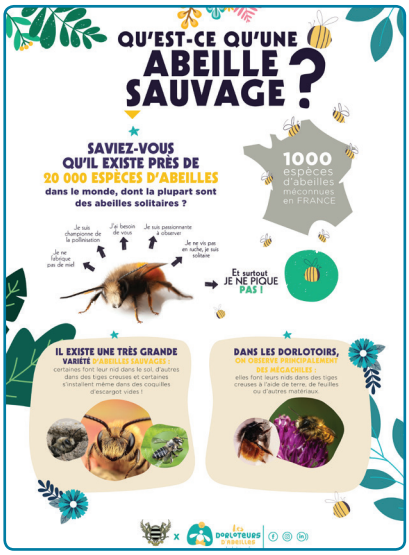
• Bientôt 2 nouvelles randonnées dans les Aspres !



"Aux Portes des Aspres " Un sentier de randonnée à Thuir :
Sentier boucle d'une durée de 2 h00 et d'une distance de 7.600 km.

Cette randonnée débute sur le "Parking des Caves Byrrh".
Elle allie le paysage, avec La Prade et ses ondulations de prairies verdoyantes, donnant une autre image aux Aspres grâce à son canal du bassin de la Têt. Elle délimite les communes de Thuir et Llupia. Les animaux (vaches, chevaux, ânes...) y paissent en toute tranquillité. Le patrimoine n'est pas oublié, elle longe les chapelles, comme celles de La Pietat, St Sébastien, slalome dans Le Centre Historique de Thuir, avec des regards pour La Citadelle, La Cellera, et un détour pour notre Dame de La Victoire et enfin aller à la rencontre des Caves Byrrh.

"El Cami de Banyuls-Dels-Aspres"
Sentier boucle d'une durée d'environ 1 h30 e td' une distance de 6.605 km.



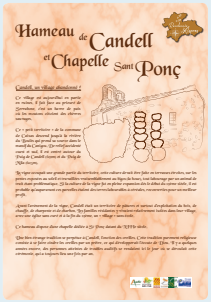
Ce sentier nous dévoile le patrimoine allié à l'économie locale, en s'intégrant aux énergies renouvelables. Se voulant pédagogique, il est question de biodiversité avec d'une part, tout le long de la randonnée des plaques thématiques qui nous expliquent la vie des abeilles, et d'autre part des plaques qui informent sur le travail de la vigne selon les saisons.

Notre randonnée part de la Mairie pour rejoindre la Place de La République ; à sa gauche un passage rejoint la chapelle Ste Anne, bâtie au XIX^{ème} siècle. A sa droite, l'église St André qui au départ d'architecture romane, s'est adaptée au fil des temps, notamment en se dotant de fortifications.

Le cachet des petites rues de Banyuls n'est un secret pour personne et le chemin qui traverse cette campagne plantée de vignes, de figuiers et parsemée de friches nous fait remonter les siècles par Le Correc de Les Fumassotes où de ci, de là, le passé romain nous saute aux yeux, trahi par son pavement de galets.

• Et encore deux sentiers en création

Caixas...
Sentier boucle d'une durée d'environ 2h 15 et d'une distance de 8 km.



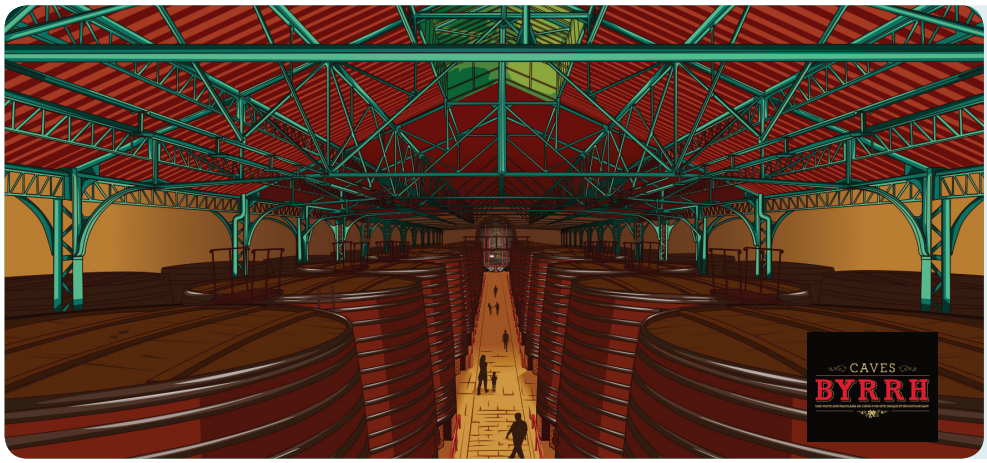
Ce futur sentier verra le jour sur la commune de Caixas, il reliera la Chapelle de Fontcouverte au hameau de Candell, en passant par La Chapelle - ermitage de Sant-Ponç et le Puig del Boc. Ce sera l'occasion d'aller à la rencontre du passé des Hautes-Aspres en longeant ces lieux où les ermites aimaient venir méditer. L'occasion également d'observer au loin le Prieuré de Serrabona, qui hasard ou non de l'Histoire ou de la Géographie se niche en face de Sant-Ponç.

La flore ne laisse pas indifférent sur ce piémont du Canigou, si vous cheminez en silence, un chevreuil ou un rapace vous donneront l'occasion de les entrapercevoir !



...et à Fourques "Sur les Chemins de Tàpies"
Sentier boucle d'une durée d'environ 2 h et d'une distance de 7.2 km.

Une randonnée qui débutera au Caveau des Terrassous de Fourques avec un tronçon qui amènera les randonneurs à la Chapelle Sant Vicenç, à l'architecture préromane, passera dans le village de Fourques, et s'en ira longer la chapelle Saint-Sébastien, ainsi que vignes et oliveraies pour revenir sur le village et prendre le temps d'y vaquer !



Contact et Renseignements :

CAVES BYRRH
Boulevard Violet
66300 Thuir

Tél : 04.68.53.45.86
Mail: **contact@aspres-thuir.com**
Web : www.caves-byrrh.com

Ouvert du mardi au samedi
de 09h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Caves BYRRH

Incendie des Caves BYRRH

La nuit du 9 au 10 Mai 2022 aura marqué les esprits des membres de l'équipe de l'Office du Tourisme de la Communauté de Communes des Aspres, mais aussi de tous les Thuirinois… !

Plusieurs casernes de Sapeurs-Pompiers des Pyrénées-Orientales ont été appelées à intervenir dans les **Caves BYRRH** en proie aux flammes !

Un feu de toiture sur nos bâtiments de 15 m de haut s'est déclenché et aurait pu faire de terribles dégâts; mais grâce aux efforts exemplaires de nos pompiers, le sinistre a été contenu à une partie de l'Annexe 3, où étaient entreposées les affiches de collection.. Mais aussi où se trouvent des cuves en bois, notre salle de projection et notre stock. Quelques 500 des 2.000m² de toiture de l'établissement ont été touchés… le tout très éloigné de l'Annexe 7 et de ses 70 cuves, dont la plus grande en chêne du monde !

Aucun blessé n'est à déplorer et c'est bien là le plus important !

Malgré tout, une douzaine de personnes se retrouvent au chômage technique, juste au démarrage de la saison touristique…

C'est une période compliquée qui s'annonce après 2 années de pandémie, mais nous œuvrons pour rouvrir au plus vite le circuit visite!

Grâce au travail de tous les professionnels nous entourant, l'espace boutique a ouvert ses portes dès le Vendredi 20 Mai, soit 10 jours après l'incendie.

Nous nous retrouverons bientôt, en visite !

Nous souhaitons encore une fois remercier notre service de sécurité pour leur travail, mais aussi, tous les pompiers qui sont intervenus sur les lieux de l'incendie !

Les Animations Numériques des Caves BYRRH

Escape Game

Avec le printemps, c'est le retour de notre Escape Game !

Ainsi notre fameuse **Escape Game Numérique** est de retour. Elle vous fera découvrir ou redécouvrir les caves autrement.

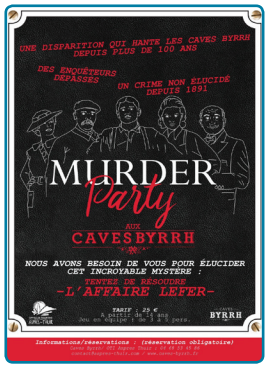


Les participants seront réunis en équipes autour d'une tablette numérique et devront débloquer les énigmes et sauver nos cuves !

Communication et sens de l'analyse au sein des équipes seront nécessaires pour réussir à sauver les Caves d'une catastrophe imminente !

Murder Party

C'est la petite dernière des Caves BYRRH ! Vous avez aimé l'Escape Game ? Vous allez adorer la Murder Party !



Une enquête criminelle passionnante au cœur des Caves BYRRH ! Venez résoudre l'enquête jamais résolue qui hante nos caves et Thuir depuis 1891!!

Venez nous aider à comprendre grâce à votre sens de l'analyse ce qui est arrivé à un ingénieur des Caves Byrrh il y a plus de 100 ans.

Sessions en soirée à partir du mois de Juin !

Informations et réservations *(sessions en soirée)*
au 04 68 53 45 86 et sur www.caves-byrrh.fr *Tarif : 25 €/pers. A partir de 14 ans. De 3 à 5 personnes par équipe.*

Retour des Ateliers CUISINE !



Deux ans… Deux ans que les Ateliers sont en pause aux Caves BYRRH ! Les jauges, les restrictions, les règles sanitaires étaient bien trop drastiques pour pouvoir mettre en place un programme comme nous le faisions depuis 3 ans ! Mais aujourd'hui, c'est enfin terminé et les Ateliers peuvent reprendre !



Ils reviennent tout en douceur, avec un programme pour vous accompagner jusqu'à cet été.

Et attention ! Nouveauté : des ateliers de dégustations sont en cours d'élaboration aux Caves BYRRH : la programmation de l'été est en cours ! On vous en dit plus très vite !!

Restez prêts et connectés car… d'autres surprises vous attendent… !

Nouveauté cette année : les Ateliers Dégustation de vin



Dans le cadre exceptionnel de l'Institut Régional de Sommellerie au Bar de Mixologie nous vous proposerons tout le long de l'année des ateliers d'initiation à la dégustation, des accords mets et vins ou des ateliers ludiques.

Nous vous en dirons plus très prochainement, le programme est en cours de construction …

Rénovation de la cuverie des Caves BYRRH-

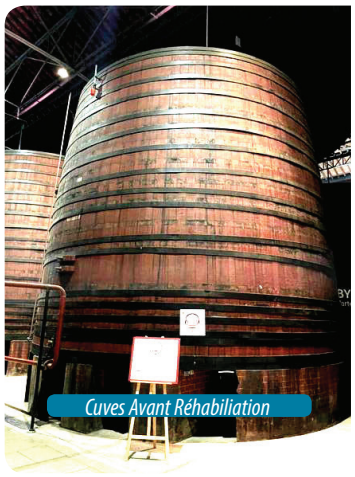
La rénovation de la cuverie des Caves BYRRH a ENFIN commencé !

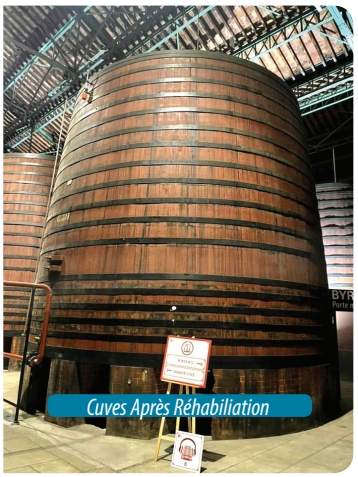


Après son acquisition par la Communauté de Communes des Aspres en 2011, puis l'investissement colossal pour en faire ce magnifique lieu que l'on connait tous, il a été primordial de rénover ce qui fait l'attrait principal, notre renommée : la cuverie !

Après un appel aux dons via la Fondation de Patrimoine dont nous remercions encore tous les généreux donateurs, la reconnaissance de la part de la fondation Bern, notre volonté d'un classement aux Monuments Historiques qui s'est réalisée, nous voilà enfin à la réalisation de cette restauration !

C'est l'aboutissement d'une longue démarche compliquée ! Mais nous sommes aujourd'hui plus que ravis de voir se concrétiser ce projet : la sauvegarde de ce patrimoine si important pour nous tous, pour notre territoire, notre histoire si exceptionnelle et pour les élus qui s'y sont impliqués !





La rénovation est gérée par deux entreprises locales : la ferronnerie par l'entreprise de M. Vidal et la partie menuiserie par celle de M. Massuet.

Nous remercions tous ceux qui, comme nous, pensent que les Caves BYRRH restent le symbole du succès, de la volonté et du travail des hommes à travers les générations !

GESTION DES DÉCHETS



Contact et Renseignements :

CENTRE TECHNIQUE
Route de Castelnou

Tél: 04.68.66.59.61
Mail: **dechets@cc-aspres.fr**

Ouvert du lundi au vendredi
de 08h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00

Trier c'est bien, bien trier c'est mieux ! Il est URGENT d'agir

30% de la collecte de nos poubelles jaunes est régulièrement refusée au Centre de Tri.
Le contenu de nos poubelles jaunes est très souvent souillé par des objets et encombrants, et surtout, par **des sacs d'ordures ménagères et des emballages emboités les uns dans les autres.**

Les objets, les emballages emboités, les sacs d'ordures ménagères et les emballages jetés dans des sacs plastiques ne seront pas recyclés mais acheminés à l'usine d'incinération !

Il est important environnementalement et économiquement de réduire ce taux de refus en évitant les erreurs de tri. A l'échelle du département ces erreurs de tri ont coûté **700 000 euros en 2021.**

FLUX DES DÉCHETS EN % PAR MATIÈRE



- PAPIER : 29.81%
- CARTON : 25.29%
- PLASTIQUES TRANSPARENTS : 5.3%
- PLASTIQUES OPAQUES : 3.14%
- ACIER : 2.6%
- PLASTIQUES COLORES : 1,79%
- FILMS PLASTIQUES : 1,17%
- BRIQUES ALIMENTAIRES : 1.06%
- ALU : 0.84%
- REFUS : 29%

Et pourtant les règles de tri n'ont jamais été aussi simples !

- Tous les **emballages et les papiers** se trient dans le bac jaune.
- Inutile de les laver, il suffit de bien les vider !
- Jetez **vos emballages en vrac** dans le bac jaune et non emboîtés les uns dans les autres. Ne les jetez pas enfermés pas dans des sacs !
- Ecrasez les bouteilles et pliez les cartons

Une fois collecté, le contenu des poubelles jaunes est déposé au centre de tri Arc Iris à Calce. Là, le papier et les emballages recyclables sont triés par matériau puis compactés en "balles" avant d'être acheminés vers les usines de recyclage pour redevenir de nouveaux matériaux.







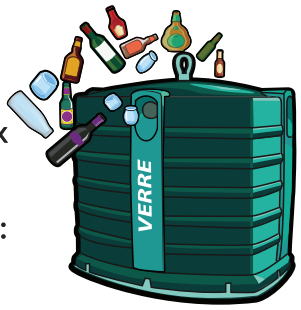


Indésirables de tri retrouvés par les valoristes sur les chaines de tri de CALCE



Jetez les emballages en verre dans les colonnes à verre

Parmi les emballages, il en est un qui se recycle à 100% et à l'infini : le verre !



Une fois collectés, nos bouteilles, pots, bocaux et flacons donneront de nouveaux emballages qui seront à leur tour recyclés…

ATTENTION aux faux amis qui ne se recyclent pas et doivent être apportés en déchèterie :

- le verre culinaire (vaisselle et plats transparents), il s'agit de céramique transparente.
- la porcelaine, faïence, carrelage, pots de fleurs
- les verres spéciaux tels que les ampoules, miroirs, pare-brise, etc.

Pour tous les déchets qui ne vont ni dans la poubelle jaune, ni dans la poubelle verte, ni dans les colonnes à verre, pensez aux déchèteries !

Les déchèteries de Thuir et de Trouillas vous accueillent du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

Vous pourrez y jeter votre électroménager, votre bois, vos encombrants, votre mobilier, vos textiles, vos déchets verts et bien d'autres déchets spécifiques.



Les déchets de soins à risque infectieux (DASRI) doivent être rapportés, dans leur boite dédiée, à la pharmacie. Demandez une boite à votre pharmacien.





Contact et Renseignements :

ACCUEIL COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES ASPRES
Immeuble Christian Bourquin,
2 Allée Hector Capdellayre
66300 Thuir

Tél: 04.68.53.21.87
Mail: **contact@cc-aspres.fr**

Portage repas à domicile

La Communauté de Communes des Aspres assure le portage de repas à domicile sur les 19 communes qui la composent.

Pour qui ?

La priorité est donnée aux personnes âgées ou toute personne affectée par une inaptitude physique ponctuelle.
Il est rappelé que la quasi-totalité des régimes alimentaires particuliers, préconisés pour des raisons médicales, sont assurés grâce aux diététiciens respectant un équilibre alimentaire adapté.

Ou et quand ?

Les inscriptions se font dans chaque mairie OU directement à la Communauté de Communes des Aspres

Le tarif du plateau repas journalier est de : 7,00€ pour un repas normal, et de 7,50€ pour un repas diététique. Ce plateau comprend un repas complet pour le déjeuner, un complément pour le souper, et le pain.

Pourquoi ?

N'hésitez pas à vous reposer sur ce service : le repas livré est prêt à être réchauffé, et pour chacun d'entre vous, la visite quotidienne de notre agent de livraison est un vrai + pour le maintien du lien social, et la communication.

Les livraisons sont assurées du Lundi au Dimanche

Envirronnement et nouveauté :

La Communauté de Communes des Aspres et le GIP Coopélog, fournisseur de repas, oeuvrent pour le respect de l'environnement ! Les plateaux de livraison en plastique sont remplacés par des sachets papiers, recyclables, et ne générant quasiment pas de déchets !! Une initiative très bien accueillie par les adhérents.

Ateliers Numériques Seniors



Le numérique a révolutionné nos usages et envahi nos vies, laissant parfois derrière lui des publics moins initiés qui peinent davantage à suivre la cadence de cette rapide évolution. Dans un monde qui ne cesse de se dématérialiser, pouvoir réaliser seul·e les démarches de la vie courante (démarches bancaires, accès aux droits, impôts, courses volumineuses…) devient impossible pour beaucoup de seniors.

Face à ce constat, la Communauté de Communes a décidé de mettre en place des ateliers visant à accompagner les séniors désireux de se former aux nouveaux outils numériques, et ainsi participer à leur inclusion dans le monde du numérique.

Ces ateliers permettent aux seniors de prendre la main sur :

- l'interface et du clavier
- le paramétrage de la tablette
- la saisie de texte
- la recherche sur internet
- la création et gestion d'une boîte mail
- la gestion des applications
- les achats en ligne
- la sensibilisation au droit numérique

MAISON FRANCE SERVICES de Thuir :
Sur inscription uniquement
(contact 04.30.44.48.79)
Les samedis matin de 9h00 à 12h00



Espace Citoyens

L'Espace Famille a changé de nom et devient l'Espace Citoyens

Informations, documentation, actualités, mise à jour de votre dossier... à la portée de quelques clics depuis le site internet de la Communauté de Communes des Aspres

Pour les familles inscrites aux services Petite Enfance, Enfance et Jeunesse.

Il vous permettra d'inscrire vos enfants en ligne, déposer vos documents, consulter vos factures, mettre à jour vos données personnelles et être informés des dernières actualités des différents Services Familles.



Campagne de Communication "Trier c'est facile"

La Communauté de Communes des Aspres a lancé une campagne de prévention/communication visant à accroitre le captage du flux VERRE sur son territoire et à rappeler les consignes de tri de nos Emballages Ménagers Recyclables (bacs jaunes).
Afin d'encourager les bons gestes de tri, une distribution des sacs cabas Verre & disques de tri destinés à la population a été mise en place.

Le sac cabas tri du verre



Le tout nouveau sac cabas
pour trier le verre de manière ludique !

Robuste et pratique, il vous permettra de transporter plus facilement tous vos emballages en verre. Le verre se recycle à l'infini mais pour cela il doit être orienté vers une colonne à verre.

Le disque du tri des déchets



Afin de vous aider dans la bonne pratique du tri, la CC Aspres en partenariat avec le Sydetom66 met **à votre disposition le nouveau mémo disque du tri.**

Repérez votre déchet en image sur le disque, tournez le rond central et vous pourrez lire dans quel bac le jeter !

Vous avez une question?

La Communauté de Communes des Aspres est à votre écoute.
Mail : dechets@cc-aspres.fr / Tél : 04.68.66.59.61

Aspres
Communauté de Communes

La Communauté des Communes des Aspres est sur



IntraMuros

DISPONIBLE SUR Google Play

Disponible sur App Store

Téléchargement gratuit

Votre territoire utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours !